



RAPPORT FINANCIER 2024

- *Assemblée*
- *Générale*
- *17 mai 2025, Rochefort*



Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime
47 avenue des Corsaires - 17000 LA ROCHELLE
05.46.67.43.01 - federation@fdesc17.org

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT 2024	P. 3
COMPTES DETAILLES-CHARGES ET PRODUITS	P. 5
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024	P. 6
ANNEXES	P. 7
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	P. 13
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	P. 17
COMMENTAIRES COMPTE DE RESULTAT 2024	P. 20
COMMENTAIRES BILAN COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2024	P. 21
BUDGET PREVISIONNEL 2025	P. 22
LES DELIBERATIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE	P. 26
❶ Approbation des comptes 2024	
❷ Affectation du résultat et Report Congrès FCSF Banquet final 2024	
❸ Approbation du budget prévisionnel 2025	
❹ Cotisations fédérales 2025	

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	178 953,21		181 465,89
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	34 992,35		10 178,00
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		34 992,35	10 178,00
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	171 027,34		179 641,67
VERSEMENT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		171 027,34	179 641,67
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	886,40		21 274,87
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	6 133,00		
AUTRES PRODUITS	36 833,17		39 421,07
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		428 825,47	431 981,50
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	140 715,53		112 569,83
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 896,59		7 571,08
SALAIRES ET TRAITEMENTS	187 825,96		187 166,69
CHARGES SOCIALES	74 128,64		83 163,81
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	18 336,59		23 102,46
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 513,79		
REPORTS EN FONDS DEDIES			7 500,00
AUTRES CHARGES	653,65		678,08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		432 070,75	421 751,95
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-3 245,28	10 229,55

PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 853,10		2 990,05
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		4 853,10	2 990,05
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	295,96		534,99
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		295,96	534,99
RESULTAT FINANCIER (3-4)		4 557,14	2 455,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION			
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 278,00		12 678,00
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		1 278,00	12 678,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	294,00		
SUR OPERATION EN CAPITAL			4 646,59
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		294,00	4 646,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		984,00	8 031,41
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)	704,00		
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		434 956,57	447 649,55
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		433 364,71	426 933,53
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		1 591,86	20 716,02
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE			
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

COMPTES DETAILLES - FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA CHARENTE MARITIME		REEL 2023	REEL 2024	ECARTS 2023/2024	BUDGET 2025
60611	EAU GAZ ELECTRICITE	1 963,68	2 230,29	266,61	2 230
60613	CARBURANT	2 321,51	2 451,76	130,25	2 452
6062	PRODUITS D'ENTRETIEN	119,21	96,65	-22,56	97
6063	PETIT EQUIPEMENT	457,12	883,82	426,70	884
6064	FOURNITURES DE BUREAU	784,14	448,95	-335,19	449
6068	AUTRES FOURNITURES		76,26	76,26	76
	60. TOTAL ACHATS	5 645,66	6 187,73	542,07	6 188
611	SOUS TRAITANCE GENERALE		233,42	233,42	233
612	CREDIT BAIL	1 798,24	1 798,24		1 798
613	LOCATIONS	5 962,00	7 351,66	1 389,66	15 346
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS/BIENS IMMOBILIERS/en 2025 ENTRETIEN LOCAUX+JARDIN	625,40	1 332,80	707,40	1 951
615400	En 2025 ENTRETIEN ET REPARATION - DIVERS				7 441
6155	ENTRETIEN ET REPARATIONS/BIENS MOBILIERES/En 2025 ENTRETIEN VEHICULES	517,31	1 597,56	1 080,25	1 000
6156	MAINTENANCE - CONTRATS	4 548,36	4 018,15	-530,21	4 018
616	PRIME D'ASSURANCES	2 475,89	2 609,16	133,27	2 609
6181	DOCUMENTATION	657,00	602,92	-54,08	603
6185	FRAIS DE COLLOQUE, SEMINAIRE	7 580,34	1 025,52	-6 554,82	1 026
6186	FRAIS DE FORMATION DES ACTEURS	187,97	2 078,92	1 890,95	2 079
	61. TOTAL SERVICES EXTERIEURS	24 352,51	22 648,35	-1 704,16	38 103
621	PERSONNEL EXTERIEUR ET MIS A DISPOSITION	3 733,11	3 990,69	257,58	3 000
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	15 212,60	40 556,92	25 344,32	26 631
622610	HONORAIRES CAC en 2025	2 870,00	2 870,00		2 870
623	PUBLICITE - PUBLICATIONS	540,00	1 872,70	1 332,70	
623400	CADEAUX				150
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES				1 150
6251	DEPLACEMENTS DES BENEVOLES	358,43	1 496,81	1 138,38	1 497
6252	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	1 221,76	952,55	-269,21	1 000
6253	DEPLACEMENTS PROF. DU RESEAU	782,18	2 461,84	1 679,66	2 462
625700	MISSIONS-RECEPTIONS CENTRES SOCIAUX	3 010,48	4 396,52	1 386,04	5 000
625710	MISSIONS RECEPTIONS DU PERSONNEL				1 000
6258	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	1 235,64	1 960,32	724,68	1 960
6261	FRAIS POSTAUX	350,96	573,43	222,47	573
6263	TELECOMMUNICATIONS	5 374,88	4 133,82	-1 241,06	4 134
627	SERVICES BANCAIRES	573,01	794,01	221,00	794
6281	COTISATIONS DIVERSES	42 572,58	41 418,61	-1 153,97	41 420
6282	TRAVAUX ET FACONS EXECUTES A L'EXTERIEUR				
6284	FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL				
6286	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	4 736,03	4 401,23	-334,80	3 171
	62. TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	82 571,66	111 879,45	29 307,79	96 813
6311	TAXES SUR LES SALAIRES	59,95		-59,95	
6333	CONTRIBUTION FORMATION DU PERSONNEL	4 936,37	4 480,59	-455,78	4 481
635	AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 574,76	2 416,00	-158,76	2 416
	63. TOTAL FORMATIONS ET IMPOTS	7 571,08	6 896,59	-674,49	6 897
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	187 166,69	187 825,96	659,27	218 057
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	80 501,69	71 606,47	-8 895,22	78 282
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	350,40	441,60	91,20	442
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 311,72	2 080,57	-231,15	2 081
	64. CHARGES DE PERSONNEL	270 330,50	261 954,60	-8 375,90	298 861
	65. CHARGES DE GESTION COURANTE	678,08	653,65	-24,43	654
	66. CHARGES FINANCIERES	534,99	295,96	-239,03	296
	67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 646,59	294,00	-4 352,59	294
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18 585,96	18 336,59	-249,37	18 337
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS/RISQUES ET CH.D'EXPLOITATION		3 513,79	3 513,79	3 514
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS/DEPRECIAT' ACTIF CIRCULANT	4 516,50		-4 516,50	
689	ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUBVENTIONS	7 500,00		-7 500,00	
	68. TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	30 602,46	21 850,38	-8 752,08	21 850
	69. IMPOTS SUR LES BENEFICES		704,00		
	TOTAL DES CHARGES	426 933,53	433 364,71	6 431,18	469 956
7061	PRESTATIONS DE SERVICE	10 178,00	34 992,35	24 814,35	20 992,35
7084	PRESTATIONS CENTRES SOCIAUX				
7085	REMUNERATIONS D'INTERVENTIONS ET FORMATIONS	33 786,50	30 011,95	-3 774,55	62 953,78
708700	PARTICIPATIONS CENTRES SOCIAUX				1 630,00
7088	AUTRES PARTICIPATIONS	1 405,09	672,89	-732,20	672,89
	70. TOTAL PRODUITS DES SERVICES	45 369,59	65 677,19	20 307,60	86 249
74110	SUBVENTIONS ETAT	20 627,67	20 263,34	-364,33	20 263,00
74111	POSTE FONJEP	14 214,00	14 214,00		7 000,00
7412	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	30 000,00	30 000,00		30 000,00
7414	SUBVENTIONS CAF	108 800,00	106 550,00	-2 250,00	106 550,00
7415	AUTRES SUBVENTIONS - FCSF	6 000,00		-6 000,00	35 000,00
	74. TOTAL DES SUBVENTIONS	179 641,67	171 027,34	-8 614,33	198 813
	COTISATIONS DEPARTEMENTALES CENTRES SOCIAUX	139 883,28	136 385,02	-3 498,26	136 385,02
756	COTISATIONS REGIONALES CENTRES SOCIAUX	4 800,00	4 800,00		4 800,00
	COTISATIONS NATIONALES CENTRES SOCIAUX	36 782,61	37 768,19	985,58	38 397,33
7582	REMBOURSEMENTS DES FORMATIONS	4 228,81	6 142,30	1 913,49	1 424,30
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,67	6,03	5,36	6,03
	75. TOTAL DES PRODUITS DE GESTION	185 695,37	185 101,54	-593,83	181 012,68
	76. PRODUITS FINANCIERS	2 990,05	4 853,10	1 863,05	1 716,62
	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 678,00	1 278,00	-11 400,00	1 278,00
	781. REPRISES SUR PROVISIONS	21 135,79		-21 135,79	
	789. REPORT FONDS DEDIES		6 133,00	6 133,00	
	79. TRANSFERT DE CHARGES	139,08	886,40	747,32	886,40
	TOTAL DES PRODUITS	447 649,55	434 956,57	-12 692,98	469 956
	RESULTATS	+ 20 716,02	+ 1 591,86	-19 124,16	

5

BILAN

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023	Passif	31.12.2024	31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total		Total	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 318,90	3 318,90			FONDS PROPRES		
FRAIS D'ETABLISSEMENT					FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT					FONDS PROPRES STATUTAIRES		
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT					FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	33 754,05	33 754,05
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	3 318,90	3 318,90			FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS COMMERCIAL					FONDS PROPRES STATUTAIRES		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)					ECART DE REEVALUATION		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 215,95	189 565,16	114 650,79	132 461,53	RESERVES		
TERRAINS	19 437,25		19 437,25	19 437,25	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
CONSTRUCTIONS	222 889,30	151 117,03	71 772,27	81 122,00	RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	54 545,93	61 545,93
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	61 889,40	38 448,13	23 441,27	31 902,28	AUTRES RESERVES		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					REPORT A NOUVEAU	152 274,28	124 558,26
IMMOBILISATIONS EN COURS					EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	1 591,86	20 716,02
AVANCES ET ACOMPTES					SITUATION NETTE (1)	242 166,12	240 574,26
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 210,63		2 210,63	2 210,63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 783,00	5 061,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	2 180,63		2 180,63	2 180,63	PROVISIONS REGLEMENTEES		
PRETS					TOTAL AUTRES FONDS (2)	3 783,00	5 061,00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30,00		30,00	30,00	TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	245 949,12	245 635,26
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	309 745,48	192 884,06	116 861,42	134 672,16	FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
STOCKS ET EN-COURS					FONDS DEDIES	15 573,10	21 706,10
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS					TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)	15 573,10	21 706,10
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS					PROVISIONS POUR RISQUES		
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES					PROVISIONS POUR CHARGES	23 745,48	20 231,69
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS					TOTAL PROVISIONS (4)	23 745,48	20 231,69
MARCHANDISES					DETTES		
CREANCS D'EXPLOITATION	62 102,32	4 516,50	57 585,82	24 271,24	DETTES FINANCIERES		
CREANCS CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	41 693,53	4 516,50	37 177,03	4 717,16	EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
CREANCS RECUES PAR LEGS ET DONATIONS					EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 468,97	18 469,67
AUTRES CREANCS	20 408,79		20 408,79	19 554,08	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	156 101,84	207 090,08
CAPITAL SOUSCRIT APPELE, NON VERSE					DETTES D'EXPLOITATION		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	188 810,25		188 810,25	184 662,25	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 879,22	6 143,66
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					DETTES DES LEGS OU DONATION		
DISPONIBILITES	190 832,83		190 832,83	243 312,75	DETTES FISCALES ET SOCIALES	76 018,58	66 831,43
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	404,40		404,40		DETTES DIVERSES		
					DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	442 149,80	4 516,50	437 633,30	452 246,24	AUTRES DETTES	958,41	810,31
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 800,00	
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)					TOTAL DETTES (5)	269 227,02	299 345,35
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)					ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	751 895,28	197 400,56	554 494,72	586 918,40	TOTAL GENERAL	554 494,72	586 918,40

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

1 OBJET SOCIAL

2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS

3 DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

4 FAITS CARACTÉRISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

5 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Principes généraux

5.2 Principales méthodes comptables

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

6.2 Actif circulant

6.2.1 Actif circulant / dépréciations

6.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

6.3 Fonds propres

6.3.1 Tableau de variation des fonds propres

6.4 Provisions, fonds dédiés

6.4.1 Fonds dédiés

6.4.2 Provisions

6.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

6.6 Compte de résultat

6.6.1 Contributions volontaires en nature

6.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

6.6.3 Rémunération des trois personnes les plus importantes hiérarchiquement

7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2024

Total Bilan : 554 494.72 €

Excédent : + 1 591.86 €

1 OBJET SOCIAL

La Fédération Départementale des Centres Sociaux et socioculturels de la Charente-Maritime (F.D.C.S.17) a pour mission d'animer une dynamique de réseau, en accompagnant la construction de réponses collectives avec les habitants en vue d'améliorer leur vie quotidienne.

La Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels de la Charente-Maritime se réfère aux valeurs de l'Education Populaire et à celles du Développement Social, Solidaire et Local. Elle s'inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS

Le champ d'intervention de la F.D.C.S.17 est le département de la Charente-Maritime et s'articule autour :

→ D'une **dynamique de réseau** : le réseau des centres sociaux existe par la rencontre, l'échange, la communication et les solidarités inter-centres.

- Le premier devoir des acteurs des centres sociaux est donc celui de participation active.
- Le second est celui d'information réciproque et de transparence.
- Chaque centre social est responsable des effets de son action dans la réalisation des objectifs communs. Il a donc un devoir de solidarité.

Pour fonctionner, le réseau se dote d'une organisation dans laquelle les rôles et les différents niveaux de responsabilité peuvent être répartis pour la réalisation du Projet FD. Cette organisation est décidée par l'ensemble des membres qui doivent de ce fait, veiller collectivement à son respect

→ De la **construction de réponses collectives** : la F.D.C.S.17 a notamment en charge :

- L'affirmation et la promotion du projet FD à tous les adhérents,
- La représentation des centres sociaux chaque fois que l'intérêt du projet fédéral le justifie,
- L'animation du réseau départemental et le soutien à la vie associative par la concertation permanente et la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la vie des centres sociaux,
- L'accompagnement de chaque adhérent dans sa démarche de projet Centre Social,
- L'implication du réseau départemental dans les instances régionales et nationales de centres sociaux, □ la dynamique de communication interne et externe.

3 DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Dans le cadre de son objet social, la F.D.C.S. 17 a mis en place des moyens pour réaliser ses objectifs.

Elle se fonde sur son **projet fédéral**, *la boussole fédérale (2024-2030)* qui se décline en 4 axes :

1. Accompagner les structures adhérentes dans toutes les étapes de leur vie
2. Agiter le réseau en proposant des espaces de cogitations, de croisements d'expériences, de partage des savoirs pour tous et toutes.
3. Valoriser les spécificités des structures de l'AVS ainsi que leurs savoir-faire et défendre les valeurs qu'elles portent.
4. Piloter des projets fédérateurs à dimension départementale sur des thématiques de société



Elle s'adosse dans son fonctionnement journalier à **différents documents réglementaires** et supports : charte de fonctionnement, règlement intérieur, statuts associatifs etc .

Elle s'appuie sur **l'implication des salariés** : deux délégués, un Conseiller Technique Gestion/Comptable, une Assistante Fédérale.

Elle s'appuie également sur les ressorts du **travail associé** et bénéficie notamment de la participation active de membres du conseil d'Administration (26 membres en 2024).

Elle s'inscrit dans un **tissu partenarial diversifié** auquel elle contribue activement dans l'intérêt de ses membres.

4 FAITS CARACTÉRISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

5 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 202008 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.2 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques
- Amortissements : ils sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue
- Valeurs mobilières de placement (si applicable) : premier entré, premier sorti

Les comptes présentés appliquent la méthode de référence suivante qualifiée ainsi par le règlement 2014-03 : - Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

IMMOBILISATIONS				
Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels informatiques de gestion	3 318,90			3 318,90
Immobilisations incorporelles	3 318,90	0,00	0,00	3 318,90
Terrains	19 437,25			19 437,25
Constructions	164 247,29			164 247,29
Agenc-aménagements sur immeubles	58 642,01			58 642,01
Agenc-aménagements divers	14 377,50			14 377,50
Matériel de transport	29 300,00			29 300,00
Matériel de bureau & informatique	10 720,76			10 720,76
Mobilier de bureau	6 965,29	525,85		7 491,14
Immobilisations en-cours	0,00			0,00
Immobilisations corporelles	303 690,10	525,85	0,00	304 215,95
Crédit Coopératif Parts sociales A	701,38			701,38
Crédit Coopératif Parts sociales B	1 479,25			1 479,25
Fonds de garantie	0,00			0,00
Dépôts et cautionnements versés	30,00			30,00
Immobilisations financières	2 210,63	0,00	0,00	2 210,63
TOTAUX	309 219,63	525,85	0,00	309 745,48

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortis. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels informatiques de gestion	3 318,90			3 318,90
Immobilisations incorporelles	3 318,90	0,00	0,00	3 318,90
Constructions	103 730,37	5 835,59		109 565,96
Agenc-aménagements sur immeubles	38 036,93	3 514,14		41 551,07
Agenc-aménagements divers	7 589,21	1 437,73		9 026,94
Matériel de transport	6 135,00	6 735,00		12 870,00
Matériel de bureau & informatique	10 506,45	214,30		10 720,75
Mobilier de bureau	5 230,61	599,83		5 830,44
Immobilisations corporelles	171 228,57	18 336,59	0,00	189 565,16
Crédit Coopératif Parts sociales A	0,00			0,00
Crédit Coopératif Parts sociales B	0,00			0,00
Dépôts et cautionnements versés	0,00			0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	174 547,47	18 336,59	0,00	192 884,06

6.2 Actif circulant

6.2.1 Actif circulant / dépréciations

Néant

6.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

Produits à recevoir		62 102.32
Créances centres sociaux	41 693,53	
Cotisations	16 434.73	
Divers		
<i>Produits non encore facturés</i>	25 258.80	
Créances diverses	20 408.79	
URNACS Avoir à recevoir	4 470.00	
URNACS – FAVE	3 266.36	
FOSFORA	7 954.43	
UNIFORMATION	4 718.00	

Les Créances centres sociaux font l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 4 516,50 € au titre des cotisations du Centre Social Pont-des-Seugnes déclaré en situation de redressement judiciaire. ????

6.3 Fonds propres

6.3.1 Tableau de variation des fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement 2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Impact règlement ANC 2018-06	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	33 754,05					33 754,05
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves	61 545,93				7 000,00	54 545,93
Report à nouveau	124 558,26			27 716,02		152 274,28
Excédent ou déficit de l'exercice	20 716,02		20 716,02	1 591,86		1 591,86
Situation nette	240 574,26	0,00	20 716,02	29 307,88	7 000,00	242 166,12
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	5 061,00				1 678,00	3 783,00
Provisions réglementées						
TOTAL	245 635,26	0,00	20 716,02	29 307,88	8 678,00	245 949,12

6.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

6.4.1 Fonds dédiés

Le tableau suivant défini par l'article 431-6 du règlement 2018-06 présente les informations relatives aux fonds dédiés par projet ou catégorie de projet.

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
- DRJSCS 2017 Valeurs de la République	1 106,10					1 106,10	1 106,10
- DDCS 2021 ALSH Emancipateurs	1 500,00					1 500,00	1 500,00
- Réseau Jeunes 2021/2023	19 100,00		6 133,00			12 967,00	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	21 706,10		6 133,00			15 573,10	2 606,10

6.4.2 Provisions

6.4.2.1 Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				-
Provisions pour Charges	20 231,69	3 513,79		23 745,48
Provisions pour Risques				-
	20 231,69	3 513,79	-	23 745,48

6.4.2.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

L'engagement retraite a été calculé selon la méthode prospective avec les hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans,
- Taux de charges sociales : variables selon les statuts (de 40 à 46% pour les cadres, 34% pour les non-cadres),
- Taux d'actualisation : 3,38 % au 31 décembre 2024
- Convention Collective : ALISFA

La dette actuarielle ainsi calculée s'élève à 23 745.48 €.

6.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Actif circulant :	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances Centres Sociaux	9 233,66	9 233,66	
Prêts aux Centres Sociaux			
Autres Créances	20 408.79	20 408.79	
Charges constatées d'Avance	404.40	404.40	

Etat des dettes	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	7 468.97	6 529.64	939.33	
Dettes financières diverses	156 101.84	156 101.84		
Fournisseurs	6 879.22	6 879.22		
Dettes sociales et fiscales	76 018.58	76 018.58		
Dettes / Immobilisations				
Dettes diverses	956.41	958.41		
Produits perçus d'avance	21 800.00	21 800.00		
	269 227,02	268 287.69	939.33	-

6.6 Compte de résultat

6.6.1 Contributions volontaires en nature

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les contributions volontaires en nature pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour les temps passés par les bénévoles ont pu être quantifiés (1 398 heures) et valorisés (20 936 €).

6.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Conformément à l'article 431-9 du Règlement ANC 2018-06, les subventions obtenues au cours de l'exercice sont les suivantes par catégorie de subventions et par financeurs :

- Subventions de fonctionnement

Total ETAT : 20 263.34 €

Total FONJEP : 14 214,00 €

Total CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 106 550.00 €

Total DEPARTEMENT : 30 000,00 €

6.6.3 Rémunération des trois personnes les plus importantes hiérarchiquement

Les personnes les plus importantes hiérarchiquement sont les Coprésidents et le trésorier. Elles ne perçoivent pas de rémunération.

7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties sur emprunts : Emprunt Crédit Coopératif garanti par une hypothèque de second rang, sans concurrence, à hauteur de 100 000 €. Solde au 31 décembre 2024 : 7 468.97 €

Engagements crédit-bail : location d'un copieur 5 844,28 €

Autres : néant

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2024**

COMPTE DE RESULTAT 2024

Le compte de résultat boucle l'année 2024 avec un excédent (+ 1591.86 €), d'un niveau inférieur de l'excédent réalisé en 2023 (+20 716.02 €).

Les écarts entre les deux dernières années restent maîtrisés avec une augmentation de 1.5 %.

Evolutions des produits (-12 693 €) et des charges (+ 6 431.18€)

POUR LES CHARGES – Les postes les plus significatif	ECARTS
<p><u>Les « achats et services externes »,</u></p> <p>→ Les locations (réunions et rencontres départementales, accueil pour réseau JEUNES)</p>	<p>-1.162 €</p> <p>+1 390 €</p>
<p>→ Les frais de colloques-séminaires (le congrès national, les cogitations régionales) se sont déroulés en 2023 et n'ont pas été reconduits en 2024</p>	<p>-6.555 €</p>
<p><u>« Autres services extérieurs »</u></p> <p>→ les rémunérations d'intermédiaires :</p> <p>De nouvelles prestations engagées pour l'accompagnement des Centres Socioculturels de Port Neuf et des 4 Vents (refacturation aux adhérents)</p>	<p>+29 308 €</p> <p>+25 344 €</p>
<p>→ Les frais de missions-réceptions et les frais de fonctionnement des instances</p> <p>Sont concernées les dépenses relatives au RESEAU JEUNES et celles pour les CA et AG et des bénévoles.</p>	<p>+4 659 €</p>
<p>→ les cotisations : cela concerne la part des cotisations nationales (baisse identique sur le montant des cotisations dans les produits).</p>	<p>-1.154 €</p>
<p><u>Les postes « impôts et taxes, salaires et charges sociales »,</u></p> <p>Ils sont constitués des charges liées à la masse salariale pour les 4 postes permanents de l'équipe fédérale.</p> <p>Ces écarts s'expliquent par la baisse des salaires bruts à la suite d'un départ à la retraite en 2023 du délégué fédéral, par conséquent une baisse des charges sociales. Cependant le compte épargne temps est valorisé.</p>	<p>-8 376 €</p>
<p><u>Les charges de Gestion courante et exceptionnelles</u></p> <p>Cet écart s'explique par la sortie d'un élément suite à la vente d'un véhicule en 2023</p>	<p>-4 816 €</p>
<p><u>Les « dotations aux amortissements et aux provisions »,</u></p> <p>Une provision a été constituée pour la valeur des cotisations fédérales déclarées dans le cadre du redressement judiciaire du Centre socioculturel le Pont des Seugnes (4.516,50 € en 2023). Et le report en fonds dédiés 7500 € également en 2023</p>	<p>-8.752 €</p>
<p><u>Impôts sur les bénéfices</u></p> <p>Pour la première année, le calcul des intérêts sur les livrets en dehors du Livret A et les intérêts des parts sociales fait apparaître un impôt</p>	<p>+ 704 €</p>

<u>POUR LES PRODUITS</u>	<u>ECARTS</u>
<p><u>Les « ventes de biens et services »</u>,</p> <p>→ Les prestations en faveur des centres (34 992 €) sont la contrepartie des services facturés (montant identique dans les charge externes) pour les animations du Groupe des Postes B et l'accompagnement auprès des Centres Socioculturels.</p> <p>→ Les différentes rémunérations pour les interventions prestations régionales et fédérales ont légèrement baissé suite à l'arrêt en cours d'année 2024 des prestations paies des FD voisines + URNACS.</p>	+20 307 €
<p><u>Les « subventions d'exploitation »</u>,</p> <p>→ La diminution principalement sur les fonds alloués par la FCSF pour le réseau jeunes (dernière année 2023 – 6000 €),</p> <p>→ La diminution de la participation financière de la CAF en lien avec baisse de la demande – 2 250 €</p>	-8.614 €
<p><u>Les « autres produits »</u>,</p> <p>→ La diminution des produits exceptionnels (vente du véhicule en 2023 – 11 400 €)</p> <p>→ L'augmentation des produits financiers (intérêts livrets + parts sociales) +1 863.05 €</p>	-9.537 €
<p><u>Les « reprises sur provisions et transferts de charges »</u>,</p> <p>→ Elles correspondent au report des engagements retraite provisionnés (-21.136 € en suite au départ à la retraite du Délégué Fédéral effectif le 30 juin 2023)</p> <p>→ Report fonds dédiés « RESESAU JEUNES » (6 133 €) et transfert de charges.</p>	-14 255 €

<u>POUR LES OPERATIONS FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES</u>	<u>ECARTS</u>
<p><u>Le RESULTAT FINANCIER</u></p> <p>Les produits financiers ont été mieux rémunérés (hausse des taux du Livret).</p>	+2 102 €
<p><u>Le RESULTAT EXCEPTIONNEL</u></p> <p>La diminution significative du résultat exceptionnel 2024 s'explique par la vente d'un véhicule en 2023.</p>	-7 047€

BILAN COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2024 ET ANALYSE

AU PASSIF DU BILAN La situation nette progresse peu, le résultat excédentaire étant de 1 591.86 €.

A L'ACTIF DU BILAN

La situation financière reste très satisfaisante :

☞ **la trésorerie fédérale** (hors contributions des centres au fonds de solidarité) représente un volume financier de 190 833 €

☞ **le fonds de roulement** évalué à **171.000 €**, est équivalent à **5 mois de fonctionnement**.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX
BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES	BUDGET 2024	PRODUITS	BUDGET 2024
60611. EAU - GAZ - ELECTRICITE	2 230		
60613. CARBURANT	2 452	7081. PRESTATIONS CENTRES SOCIAUX	
6062. PRODUITS D'ENTRETIEN	97		
6063. PETIT EQUIPEMENT	884	7085. PRESTATIONS ET INTERVENTIONS	62 954
6064. FOURNITURES DE BUREAU	449	708700 PARTICIPATIONS DES CS	1 630
6068. AUTRES FOURNITURES	76	7088. AUTRES PARTICIPATIONS	673
60. TOTAL ACHATS	6 188		
612. REDEVANCES DE CREDIT BAIL	1798	70. TOTAL PRODUITS DES SERVICES	86 249
613. LOCATIONS	15346		
611 SOUS TRAITANCE GENERALE	233		
6152. ENTRETIEN ET REPARATIONS/BIENS IMMOBILIE	1 951	74110. SUBVENTIONS ETAT	27 263
6155. ENTRETIEN ET REPARATIONS/BIENS MOBILIER	8 441		
6156. MAINTENANCE	4 018	74111. POSTES FONJEP	
616. PRIME D'ASSURANCES	2 609		
6181. DOCUMENTATION	603	7412. SUBVENTIONS DEPARTEMENT	30 000
	1026		
6185. FRAIS DE COLLOQUE, SEMINAIRE			
6186. FORMATION DES ACTEURS	2 079	7414. SUBVENTIONS CAF	106 550
61. TOTAL SERVICES EXTERIEURS	38 103		
621. PERSONNEL EXTERIEUR	3 000	7415. AUTRES SUBVENTIONS - FCSF	35 000
622. REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	26 631		
6226. HONORAIRES	2 870	74. TOTAL DES SUBVENTIONS	198 813
623. PUBLICITE-PUBLICATIONS-RELATIONS PUBLIQUE	1 300		
		7561. COTISATIONS DES CENTRES SOCIAUX - FD 17	179 582
6251. DEPLACEMENTS BENEVOLES	1 497		
6252. DEPLACEMENTS PERSONNEL	1 000	7562. COTISATIONS DES CENTRES SOCIAUX - URNACS	
6253. DEPLACEMENTS PROF. DU RESEAU	2 462		
6257. MISSIONS-RECEPTIONS	6 000	7563. COTISATIONS DES CENTRES SOCIAUX - FCSF	
6258. FRAIS DE FONCT. DES INSTANCES ASSOCIATIVE	1 960		
6261. FRAIS POSTAUX	573	7582. REMBOURSEMENTS DES FORMATIONS	5 311
6263. TELECOMMUNICATIONS	4 134		
627. SERVICES BANCAIRES	794	75. TOTAL DES PRODUITS DE GESTION	184 893
6281. COTISATIONS	41 420		
6286. FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	3 171		

62. TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	96 813		
6333. CONTRIBUTION FORMATION DU PERSONNEL	4 481	76. PRODUITS FINANCIERS	
635. AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 416		
63. TOTAL FORMATIONS ET IMPOTS	6 897		
641. REMUNERATIONS DU PERSONNEL	218 057	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	
645. CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	78 282		
647. AUTRES CHARGES SOCIALES	442	781. REPRISES/PROVISIONS	
648. AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 181	789. REPORT DES FONDS DEDIES/SUBVENTIONS	
64. TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	258 861	REPORT DES FONDS DEDIES/CONGRES	
65. CHARGES DE GESTION COURANTE	1 244		
66. CHARGES FINANCIERES		78. TOTAL REP./PROV. & REPORT/RESSOURCES	
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6811. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18 337		
6812. DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 514	79. TRANSFERT DE CHARGES	
689. ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUBVENTIONS			
TOTAL DOTATIONS	21 850		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 000		
TOTAL DES CHARGES	469 956	TOTAL DES PRODUITS	469 956

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le Budget prévisionnel 2025 reste prudent et équilibré malgré l'augmentation des charges.

Il est nécessaire de rester vigilant car il y a des incertitudes par rapport à la masse salariale, afin de contenir un budget équilibré

LES CHARGES

Les Postes Achats et charges externes représentent 30 % du montant total des charges soit 141 104 €.

L'augmentation de 12.74 % par rapport au budget 2024 s'explique par le fait que la location du parc informatique est en année pleine sur 2025 et la prévision de travaux sur la toiture (gouttière). Ces prévisions nous permettent d'anticiper d'éventuelles dépenses et de « figer » les dépenses sur les autres postes.

Les charges de personnel et frais de formations, Impôts et taxes :

Il est prévu une augmentation de 18.5 % sur les charges de personnel.

Les mouvements de personnels en 2025, arrêt maladie, recrutement de remplacement, recrutement d'un animateur réseau, et le recrutement courant septembre, d'un chargé d'accompagnement fédéral.

L'activité et les objectifs de la Fédération 17 nécessitent une réorganisation des postes de travail afin de répondre au mieux aux adhérents c'est aussi l'année de départ en retraite progressive de la déléguée adjointe.

Cette augmentation est donc passagère et devrait permettre la continuité de service en 2025 avant de retrouver un équilibre en 2026.

LES PRODUITS

Les **PARTICIPATIONS ET SERVICES** :

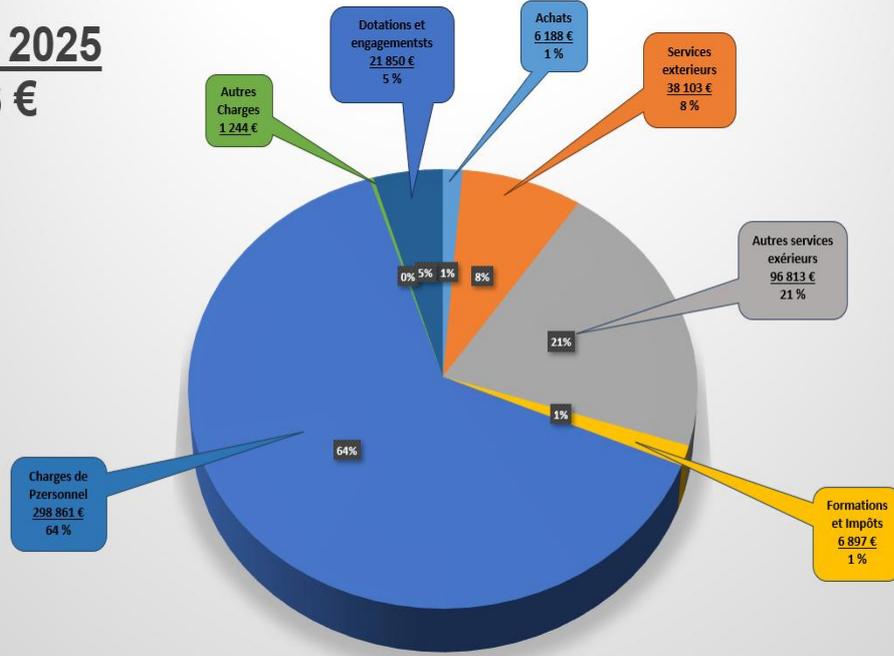
- Les prestations, principalement la refacturation des prestations comptables à l'URNACS ne sera pas reconduite en 2025. Cependant, cette baisse, sera compensée par le poste « rémunérations d'intervention et formation » puisqu'il est prévu pour 2025 des FAVE et surtout des formations nouvelles UTILITE SOCIALE et ANIMATION PARTICIPATIVE.

Les **SUBVENTIONS**

- Les subventions globales de fonctionnement sont valorisées à l'identique, on met en place une demande de subvention FCSF de 25000 € (fonds mutualisés), et 10 000 € au réseau confiance à MALAKOFF HUMANIS
- Les **COTISATIONS FEDERALES** sont reconduites à la même hauteur.

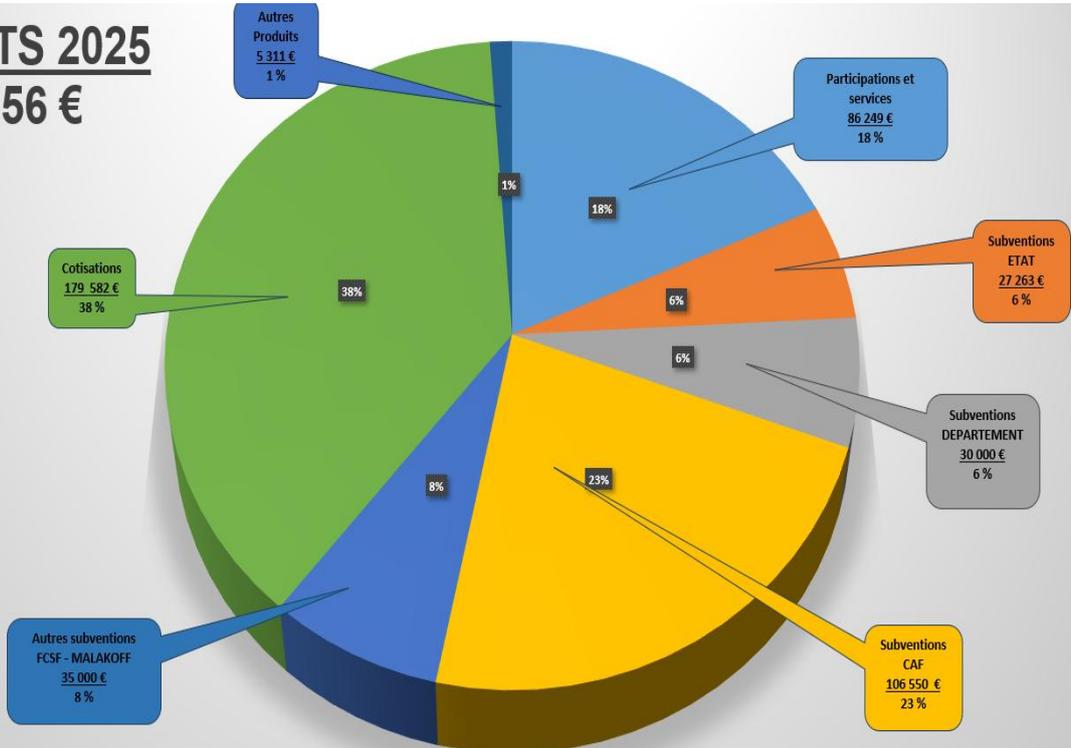
CHARGES 2025

469 956 €



PRODUITS 2025

469 956 €



LES DELIBERATIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE

① APPROBATION DES COMPTES 2024

② AFFECTATIONS DU RESULTAT

Report à nouveau, avant affectation du résultat 2024	+ 152 274.28 €
Affectation du Résultat de l'exercice 2024	+ 1 591.86 €
Report à nouveau, après affectations au 31/12/2024	+ 153 866.14 €

③ APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

④ COTISATIONS DEPARTEMENTALES 2024

» MAINTIEN DE LA LOGIQUE ADOPTÉE EN 2024 ET MAINTIEN DU TAUX POUR LES CENTRES SOCIAUX

**SOCLE 1500 EUROS
+ 0,40% DES PRODUITS
(HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : CHARGES
SUPPLEMENTIVES ET BENEVOLAT)**

» POUR LES EVS ADHÉRENTS À LA FDCSC17 : UN MODE DE CALCUL SPÉCIFIQUE

L'arrivée de l'EVS Espace Forum solidaire au sein de la fédération a conduit le groupe « chantier cotisations fédérales » à construire une proposition spécifique pour les EVS. Cette proposition a été soumise au **CA du 3 avril 2025** et a recueilli l'**unanimité** des suffrages.

**SOCLE 500 EUROS
+ 0,10% DES PRODUITS
(HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : CHARGES
SUPPLEMENTIVES ET BENEVOLAT)**

